

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nilfisk Stone & Wood Cleaner_125300385

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Nilfisk Stone & Wood Cleaner_125300385

N° de produit

125300385

Identifiant unique de formulation (UFI)

1W70-Y0RM-D001-PJGV

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Aucune en particulier

Utilisations déconseillées

Aucune en particulier

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

Nilfisk A/S

Kornmarksvej 1

2605 Brøndby

Denmark

+45 43 23 40 50

www.nilfisk.dk

Personne à contacter

-

Courriel

sds.com@nilfisk.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

2021-03-23

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2; H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention
Mention(s) de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil(s) de prudence
Générales

P101, En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102, Tenir hors de portée des enfants.

Précautions

P280, Porter écran facial / des gants de protection.

Intervention

P305+P351+P338, EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313, Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Stockage

-

Élimination

-

Contient

Aucune en particulier

2.3. Autres dangers
Autre étiquetage

Sans objet

Autre

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges

Nom du produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
Fatty alcohol ethoxylate	CAS No.: 69011-36-5 EC No.: 500-241-6 REACH No.: 01-2119976362-32-0000 Index No.:	1-3%	Acute Tox. 4, H312 Acute Tox. 4, H332 Acute Tox. 4, H302 Eye Dam. 1, H318 (SCL: 10.00 %)	
alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt	CAS No.: 68585-34-2 EC No.: 500-223-8 REACH No.: 01-2119513369-37-0000 Index No.:	1-3%	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	
Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif	CAS No.: 68188-18-1 EC No.: 269-144-1	1-3%	Eye Irrit. 2, H319 Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315	

	REACH No.:		
	Index No.:		
sodium glyconate	CAS No.: 527-07-1	1-3%	
	EC No.: 208-407-7		
	REACH No.:		
	Index No.:		
phenoxyethanol	CAS No.: 122-99-6	<1%	Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319
	EC No.: 204-589-7		
	REACH No.: 01-2119488943-21-0000		
	Index No.: 603-098-00-9		

Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

Aucune en particulier

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité.

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : consultez un médecin.

Contact visuel

En cas d'irritation oculaire: Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 5 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Sans objet

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de

contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:

Consulter immédiatement un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets.

Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

> 0°C

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite

d'exposition en milieu de travail.

DNEL

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
DNEL	10 mg/m ³
Voie d'exposition	Inhalation
Durée	Effets locaux à long terme - Travailleurs

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
DNEL	17 mg/kg bw/dag
Voie d'exposition	Dermique
Durée	Effets systématiques à long terme - travailleurs

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
DNEL	10 mg/kg bw/dag
Voie d'exposition	Dermique
Durée	Effets systématiques à long terme - population globale

PNEC

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
PNEC	0,02 mg/kg
Voie d'exposition	Terre
Durée d'exposition	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
PNEC	8,1 mg/L
Voie d'exposition	Installation de traitement des eaux usées
Durée d'exposition	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
PNEC	0,17 mg/kg
Voie d'exposition	Sédiments en eau douce
Durée d'exposition	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
PNEC	0,017 mg/kg
Voie d'exposition	Sédiment en eau de marines
Durée d'exposition	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
PNEC	0,2 µg/L
Voie d'exposition	Eau de marines
Durée d'exposition	

Nom du	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
--------	--

produit/composant	
PNEC	20 µg/L
Voie d'exposition	Eau douce
Durée d'exposition	

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires

Situation de travail	Type	Classe	Couleur	Normes
-	Pas d'exigences particulières	-	-	-

Protection de la peau

Situation de travail	Recommandé	Type/Catégorie	Normes
	Rien de spécial quand utilisé tel que prévu	-	-

Protection des mains

Situation de travail	Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
	Caoutchouc nitrile	0,3	>120	EN374-2



Protection des yeux

Situation de travail	Type	Normes
	En cas de risque de contact direct ou d'éclaboussure, utilisez une protection faciale.	EN166



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique

Liquide

Couleur

Jaunâtre

Odeur

Caractéristique

Seuil olfactif (ppm)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

pH

8,0

Densité (g/cm³)

1.01

Viscosité

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Changement d'état

Point de fusion (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Point d'ébullition (°C)

1.00 °C

Pression de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Densité de vapeur

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Température de décomposition (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Inflammabilité (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Inflammation spontanée (°C)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Limite d'explosivité (% v/v)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Propriétés explosives

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Capacités oxydantes

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Solubilité

Solubilité dans l'eau

Soluble

n-octanol/coefficient d'eau

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

Solubilité dans la graisse (g/L)

Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune en particulier

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Fatty alcohol ethoxylate
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	> 500 - 2000 mg/kg ·
Autres informations	

Nom du produit/composant	Fatty alcohol ethoxylate
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	> 4000 mg/kg ·
Autres informations	

Nom du produit/composant	alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	> 2000 mg/kg ·
Autres informations	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Oral
Test	DL50
Valeur	1271 mg/kg ·
Autres informations	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
Méthode d'essai	
Espèce	Rat
Voie d'exposition	Dermique
Test	DL50
Valeur	> 5000 mg/kg ·

Autres informations

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur le long terme

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

Autres informations

Aucune en particulier

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nom du produit/composant	Fatty alcohol ethoxylate
Méthode d'essai	
Espèce	Poisson
Milieu environnemental	
Durée	96 heures
Test	CL50
Valeur	10 - 100 mg/L ·
Autres informations	

Nom du produit/composant	Fatty alcohol ethoxylate
Méthode d'essai	
Espèce	Daphnie
Milieu environnemental	
Durée	48 heures
Test	CE50
Valeur	10 - 100 mg/L ·
Autres informations	

Nom du	Fatty alcohol ethoxylate
--------	--------------------------

produit/composant
 Méthode d'essai
 Espèce Algues
 Milieu environnemental
 Durée 72 heures
 Test CE50
 Valeur 10 - 100 mg/L ·
 Autres informations

Nom du produit/composant alpha,-Alkyl,C10-16,omega,-hydroxypoly,oxyethylene,sulfate,sodium,salt
 Méthode d'essai
 Espèce Poisson
 Milieu environnemental
 Durée 96 heures
 Test CL50
 Valeur > 1 mg ·
 Autres informations

Nom du produit/composant Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
 Méthode d'essai
 Espèce Daphnie
 Milieu environnemental
 Durée 48 heures
 Test CE50
 Valeur 4,72 mg/L ·
 Autres informations

Nom du produit/composant Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
 Méthode d'essai
 Espèce Algues
 Milieu environnemental
 Durée 72 heures
 Test IC50
 Valeur 246,89 mg/L ·
 Autres informations

Nom du produit/composant Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
 Méthode d'essai
 Espèce Poisson
 Milieu environnemental
 Durée 96 heures
 Test CL50
 Valeur 4,16 mg/L ·
 Autres informations

12.2. Persistance et dégradabilité

Nom du produit/composant Fatty alcohol ethoxylate

Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Test	
Valeur	
<hr/>	
Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
Biodégradable dans l'environnement aquatique	Oui
Test	OCDE 301 E
Valeur	82 %

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/composant	Fatty alcohol ethoxylate
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	No
LogPow	Aucune information disponible
BCF	Aucune information disponible
Autres informations	

Nom du produit/composant	Paraffin,oils,sulfochlorinated,saponif
Méthode d'essai	
Potentiel bioaccumulable	No
LogPow	2,2700
BCF	Aucune information disponible
Autres informations	

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange / produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Catalogue Européen de Déchets (CED)

20 01 29* Détergents contenant des substances dangereuses

20 03 01 Déchets municipaux en mélange

Étiquetage spécifique

Sans objet

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 - 14.4**

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

ADR/RID

Sans objet

IMDG

Sans objet

IATA

Sans objet

"MARINE POLLUTANT"

Non

14.5. Dangers pour l'environnement

Sans objet

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Limites d'utilisation**

Aucune en particulier

Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Protection contre les accidents majeurs - Catégories / Substances dangereuses désignées

Sans objet

Autre

Sans objet

Sources

Règlement (UE) n° 1357/2014 DE LA COMMISSION du 18 décembre 2014 remplaçant l'annexe III de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations**Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

H312, Nocif par contact cutané.

H332, Nocif par inhalation.

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H318, Provoque de graves lésions des yeux.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CAS = Chemical Abstracts Service
CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
COV = Composés Organiques Volatils
CPSE = Concentration Prédite Sans Effet
CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique
CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
FBC = Facteur de Bioconcentration
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
IATA = Association Internationale du Transport Aérien
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
LogK_{ow} = Coefficient de partage octanol/eau
MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
NU = Nations Unies
OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques
REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]
RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
RRN = Numéro d'enregistrement REACH
SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).
SE = Scenario d'Exposition
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes
TDAA = Température de décomposition auto-accelérée
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable
TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée
TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
UVCB = Substances hydrocarbures complexes

Autre

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:
La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008

Homologué par

MH

Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.
Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.
Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.
Pays-langue : FR-fr